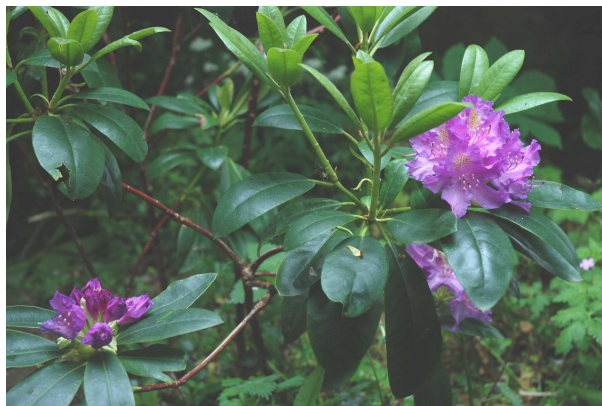




Origine : Sud de l'Europe



## Rhododendron pontique

Rhododendron des parcs, Rhododendron pontique

### Nom scientifique

*Rhododendron ponticum* L.

Famille des Ericacées

### Description

Le rhododendron des parcs est un arbuste à **feuilles simples persistantes**, atteignant 8m de hauteur. On en distingue deux sous-espèces : *Rhododendron ponticum ssp. baeticum* reconnaissable à ses pédoncules floraux poilus et ses feuilles longues de 6 à 12 cm et *Rhododendron ponticum ssp. ponticum* dont les pédoncules floraux sont glabres et les feuilles longues de 12 à 18 cm. Les fleurs ont une couleur violacée ou jaune et peuvent atteindre 5 centimètres de diamètre.

### Reproduction et dissémination

Le rhododendron des parcs se multiplie par **reproduction sexuée**. Il fleurit à partir de l'âge de 10 à 12 ans. La pollinisation est assurée par les insectes. Les graines sont ensuite dispersées par le vent.

Le rhododendron des parcs peut également se propager par **multiplication végétative grâce à ses capacités de marcottage** : les branches peuvent se replanter d'elles-mêmes, créer des racines et engendrer finalement une autre plante.

Le rhododendron des parcs peut dans certains biotopes se développer très rapidement en milieu naturel :

- forte production de graines (jusqu'à un million par arbuste)
- bonne résistance au gel
- faible consommation par les herbivores
- faculté d'ombrage qui limite autour de lui le développement des autres végétaux
- aptitude à émettre des rejets après une coupe
- capacité de ses graines à germer avec très peu de lumière (dans les sous-bois par exemple).

Les nombreux jardins publics et privés sont des sources extrêmement importantes de propagation de cette espèce. Ils émettent continuellement des graines qui sont transportées par le vent. Par ailleurs, les importantes perturbations que l'homme a provoquées dans les forêts sont propices à l'installation du rhododendron des parcs dans ces milieux.

## Écologie et milieux colonisés

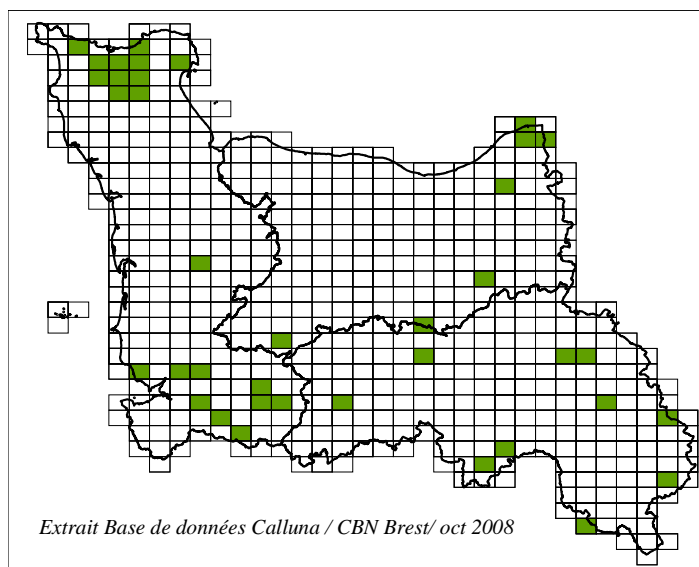
Le rhododendron des parcs vit dans les forêts, les landes, essentiellement dans les milieux acides. Il supporte une température de  $-17\text{ }^{\circ}\text{C}$  à  $26\text{ }^{\circ}\text{C}$ .

## Introduction et aire de répartition globale

Le Rhododendron des parcs est originaire de Turquie (sous espèce *ponticum*) et de la péninsule ibérique (sous espèce *baeticum*). Il fut introduit pour ses qualités décoratives d'abord en Grande Bretagne à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et ensuite dans les autres pays européens dont la France. Le rhododendron des parcs est actuellement très abondant dans les Îles britanniques où il poursuit encore son expansion et où il est considéré comme une grave menace pour la biodiversité.



## Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie



Le rhododendron des parcs est implanté notamment dans le Nord Cotentin et du Sud Manche, proche de villes telles Cherbourg et son agglomération, ou Mortain. Dans ces secteurs il envahit des milieux fragiles (bois humides avec escarpement rocheux riches en fougères, mousses et lichens) où des espèces rares, voire protégées, très spécifiques des forêts du Massif armoricain se développent.

## **Le rhododendron pontique est une espèce invasive avérée en Basse-Normandie**

### **Nuisances dues à l'invasion**

Encore discret dans les milieux naturels de France et de Bretagne, le rhododendron des parcs est doté de capacités de colonisation rapide. Les Britanniques en font actuellement les frais...

#### ***Sur la biodiversité***

En développant des populations denses, le rhododendron des parcs provoque une baisse importante de la biodiversité. En effet, il crée un ombrage important qui limite drastiquement le développement des autres végétaux. Après quelques mois, il se retrouve seul à occuper l'espace.

En Angleterre, des bilans économiques de l'invasion par le rhododendron ont été réalisés afin d'estimer le coût des mesures de gestion et démontre des investissements nécessaires de plusieurs centaines de milliers de livres sterling pour gérer cette espèce.

#### ***Sur l'économie***

Le rhododendron des parcs est soupçonné d'être un réservoir important pour le développement de champignons du genre *Phytophthora*. Ces champignons provoquent un dépérissement rapide des arbres qu'ils touchent (chêne, châtaigner).

### **A faire ou... ne pas faire**

Ne pas implanter cette espèce dans votre jardin à proximité de zone forestière sur sols acides. Informer d'autres personnes (jardinier, commune...) sur les problèmes que pose cette plante dans les forêts.

Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

### **Conseil de gestion**



Chantier de contrôle du rhododendron pontique en Grande Bretagne.

**Il est indispensable en premier lieu de réaliser un bon diagnostic de la situation :** cartographie des foyers, de leur ampleur et de leur impact sur la biodiversité forestière locale afin de fixer des unités géographiques cohérentes de travaux. L'objectif ensuite est d'éviter la dissémination à partir des foyers les plus importants, de limiter leur expansion voire de les faire régresser et d'éradiquer l'espèce là où les populations sont peu développées.

**L'idéal est d'intervenir le plus tôt possible lorsque la population est encore bien circonscrite.** Ensuite une surveillance et des chantiers complémentaires sont indispensables. L'élimination des fourrés de rhododendron est cependant difficile et coûteuse. Depuis une cinquantaine d'années plusieurs méthodes ont été expérimentées en Irlande et Grande-Bretagne. La méthode la plus efficace semble être une coupe des souches (rendues très pénible par les capacités de marcottage des ramifications) puis l'utilisation contrôlée d'herbicide pour tuer les souches.

Le traitement aux herbicides ne doit pas être utilisé à la légère. Ces produits sont peu sélectifs et subsistent longtemps dans la nature, provoquant d'autres problèmes écologiques. Cette opération doit être suivie d'une surveillance sur plusieurs années.

## Les opérations menées en Basse-Normandie

Aucune actuellement, elles seraient à circonscrire en premier lieu là où les peuplements de rhododendrons mettent en danger des habitats naturels forestiers rares et menacés.

## Pour en savoir plus

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet : <http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/>

TCM (R and D) : site anglais sur la gestion des plantes invasives  
[http://www.t-c-m-rd.co.uk/invasive-weeds/rhododendron\\_ponticum/](http://www.t-c-m-rd.co.uk/invasive-weeds/rhododendron_ponticum/)



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest  
C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :

